

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 6 octobre 2022**  
**Rapporteur :**  
**Madame Françoise DORVAL**

**N° 22**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/10/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/10/2022 (accusé de réception du 14/10/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Régularisation foncière rue Saint Tugdual**

**Il s'agit de régulariser la rétrocession à titre gratuit des espaces communs du lotissement « Résidence le Bourdonnel »**

\*\*\*

En 1984, dans le cadre d'une procédure de classement après enquête publique, la commune a intégré dans son patrimoine l'ensemble des espaces (voirie, espaces verts) du lotissement Résidence le Bourdonnel et assure depuis leur entretien.

Pour une partie des parcelles concernées, le transfert de propriété n'a pu s'effectuer car elles étaient demeurées propriété de la SAIAL (SA Interprofessionnelle d'Aide au Logement), société disparue.

Après recherches, il s'est avéré que cette société a été absorbée par la société ESPACE CONSTRUCTION, devenue depuis la société ESPACIL RESIDENCE et que les parcelles objet de la présente cession avaient été omises dans les actes de propriété successifs.

L'acte de transfert pouvant désormais être régularisé, la parcelle HL 384 sera intégrée dans le domaine public routier communal le jour du transfert de propriété.

Les frais liés au transfert de propriété seront supportés par la société ESPACIL CONSTRUCTION.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver l'acquisition à titre gratuit des parcelles concernées, constituant les espaces communs du lotissement, situées rue Saint Tugdual, cadastrées section HL 135 (d'une surface de 407 m<sup>2</sup>), HL 385 (d'une surface de 24 m<sup>2</sup>), ces deux parcelles étant à usage d'espace vert et HL 384 (d'une surface de 35 m<sup>2</sup>), à usage de voirie.